

## Depuis juillet 2017, l'Institut de Médecine Tropicale est le centre d'expertise pour la rage en Belgique

*[Déjà paru dans la rubrique "Bon à savoir" sur notre site Web le 07/07/17]*

L'Institut de Médecine Tropicale (IMT) est depuis juillet 2017 le centre d'expertise pour la rage en Belgique, et est compétent pour la "prophylaxie post-exposition" (PPE) contre la rage chez les personnes qui ont été potentiellement exposées au virus de la rage, par exemple après une morsure suspecte d'un animal lors d'un voyage. Les experts de l'IMT émettent un avis à propos de la nécessité de l'administration du vaccin contre la rage, associé éventuellement à des immunoglobulines spécifiques contre la rage, ainsi qu'à propos du schéma thérapeutique et du suivi du patient. Pour solliciter l'avis des experts de l'IMT, celui-ci fournit les coordonnées suivantes.

- Cet avis se fera de préférence par téléphone (durant les

heures de travail) au numéro 03.247.64.05 (numéro de téléphone supplémentaire l'après-midi : 03.247.64.65) ou 03.247.66.66, ou via [medsec@itg.be](mailto:medsec@itg.be).

- Après les heures de travail et pendant le week-end, il y a lieu de contacter le service d'urgence de la clinique universitaire d'Anvers (UZA) (où les médecins de l'IMT et de l'UZA assurent le service de garde Maladies infectieuses) au numéro 03.821.30.00.

Une circulaire a été envoyée à tous les médecins généralistes : [cliquez ici](#).

Pour des informations sur le site Web de l'IMT, voir [www.itg.be/F/conseils-de-voyages/rage](http://www.itg.be/F/conseils-de-voyages/rage) (informations générales sur la rage) et [www.itg.be/Files/docs/Reisgeneeskunde/PEP\\_Rabies\\_NL\\_30062017.pdf](http://www.itg.be/Files/docs/Reisgeneeskunde/PEP_Rabies_NL_30062017.pdf) (PDF, "Prophylaxie post-exposition contre la rage humaine (juillet 2017)")